



La Ligue d'Escrime de l'Académie de Lyon Le Club d'Escrime de Fareins



13^{ème} CHALLENGE INTERNATIONAL RENE QUEYROUX VETERANS AUX 6 ARMES

21 et 22 mai 2016

Epreuves individuelles comptant pour le circuit National Vétérans

- **Lieu : COMPLEXE SPORTIF « MONTRAY SPORTS »**
Chemin des Granges
01480 FAREINS
GPS : 46°00'29" N 4°46'14" E
- **Contacts téléphoniques pour les deux jours de la compétition**
Robert MURGUET : 06 88 65 20 44 - Yves CHABOUD : 06 24 25 39 67
- **Site Internet : www.challenge-international-rene-queyroux.org**
- **Mèl : challenge.rene.queyroux@gmail.com**
- **Horaires :**

SAMEDI 21 mai : FLEURET ET SABRE

OUVERTURE DE LA SALLE : 09h30

Arme	Sexe	Catégories	Début Inscriptions	Scratch	Début Epreuve
Fleuret	Homme	"V1", "V2", "V3", "V4"	10h15	10h45	11h00
	Dame	"V1", "V2", "V3", "V4"	10h15	10h45	11h00
Sabre	Homme	"V1", "V2", "V3", "V4"	13h30	14h00	14h15
	Dame	"V1", "V2", "V3", "V4"	14h15	14h45	15h00

Nota : le samedi, chaque tireur ne peut participer qu'à une seule épreuve.

DIMANCHE 22 mai : EPEE

OUVERTURE DE LA SALLE : 07h00

Epée	Homme	"V1", "V2", "V3", "V4"	7h45	8h15	8h30
	Dame	"V1", "V2", "V3", "V4"	10h15	10h45	11h00

➤ **Catégories d'âge :**

- V1 Tireurs nés entre le 1^{er} janvier 1967 et le 31 décembre 1976
- V2 Tireurs nés entre le 1^{er} janvier 1957 et le 31 décembre 1966 (Cat. A FIE)
- V3 Tireurs nés entre le 1^{er} janvier 1947 et le 31 décembre 1956 (Cat. B FIE)
- V4 Tireurs nés en 1946 et avant (Cat. C FIE)

➤ **Formule de chaque épreuve :**

Conforme au règlement des circuits nationaux de la FFE - Catégorie Vétérans

- Femmes et hommes tirent séparément.
- Les catégories "V1", "V2", "V3" et "V4" sont mélangées, uniquement pour le tour de poules.
- Aucun éliminé à l'issue du tour de poules.

1 - Tours de poules

Jusqu'à 13 participants : poule unique

Entre 13 et 30 participants: 1 tour de poules, 3 poules maximum et poules de 10 participants maximum. NB : A partir de 8, les poules pourront être dédoublées et à partir de 10, elles le seront obligatoirement sur 2 pistes.

A partir de 31 participants: à l'épée hommes 1 tour de poule à 8 et 7 tireurs et aux autres armes 2 tours de poules de 6 ou de 5 tireurs.

- Les assauts se tirent en 5 touches et 3 minutes.
- Un handicap négatif s'applique entre catégories
- Une touche par différence de catégorie (ex : -2 pour un V1 contre un V3) y compris pour les V4 mais avec un maximum de deux touches d'écart (ex : -2 pour un V2 contre un V4, mais également -2 pour un V1 contre un V4).
- Les poules sont établies sur la base du dernier classement national disponible, en tenant compte de l'appartenance aux clubs puis dans la mesure du possible de la catégorie des tireurs concernés.
- Exceptionnellement, et avec l'accord du DT, l'organisateur peut apporter des corrections limitées aux poules issues du traitement informatique initial (ex : présence de tireurs étrangers)

2 - Tableaux d'élimination directe (TED)

- Les tableaux d'élimination directe (TED) se tirent en 10 touches et 2 fois 3 minutes. Ils sont établis sur la base des résultats du tour de poules. Ils se tirent par catégories séparées, sauf selon le nombre de V4 :
 - ✚ Si moins de 5 V4 : TED avec les V3, avec 2 touches de handicap négatif en faveur des V4
 - ✚ Entre 5 à 7 V4, poule en 5 touches à la place du TED
 - ✚ A partir de 8 V4, TED spécifique V4.

➤ **Conditions d'engagement**

Licence FFE pour les tireurs licenciés dans un club français, licence nationale ou FIE pour les étrangers non licenciés dans un club français.

Équipement conforme aux normes de sécurité FFE (tenues aux normes FFE 350 Newtons et sous-cuirasses 800 Newtons)

➤ **Engagement :**

Montant de l'engagement
15 euros par arme dont 2 euros seront reversés à la FFE

Pour les licenciés FFE, les Clubs devront engager leurs tireurs et leurs arbitres sur le site internet de la FFE en utilisant

[Extranet de la FFE](#)

Les tireurs étrangers pourront s'inscrire sur le site du Challenge International René QUEYROUX

[Inscriptions](#)

Les inscriptions devront être enregistrées ou reçues au plus tard le

Mercredi 18 mai 2016 avant minuit (23h59)

En cas d'inscription hors délais, le montant de l'engagement sera de 60 euros par arme.

En cas de problèmes, veuillez joindre la Ligue d'Escrime de l'Académie de Lyon

Téléphone : 04 78 75 36 37

En cas d'absence d'un tireur d'un club engagé à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition.

Dans le cas où tous les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement entre les mains du club organisateur. (Décision du CD FFE du 29/03/2008)

➤ **Arbitrage :**

Conformément au règlement sportif 2016, sont autorisés à arbitrer les arbitres au moins en formation régionale, soit ils se limitent à leur rôle d'arbitre et ils sont appelés "arbitre-dédié", soit ils cumulent une activité d'arbitre et de tireur, ils sont alors appelés "tireur-volontaire".

Les clubs qui engagent plus de trois tireurs sont tenus de présenter un arbitre au pointage.

Ces arbitres, dédiés ou tireurs volontaires, n'appartiennent pas obligatoirement au club concerné, ni à sa ligue, ni même à sa zone.

Leur déplacement et leur hébergement sont à la charge du club qui le présente.

L'indemnité de l'arbitre dédié est à la charge de l'organisateur selon la stricte application des barèmes fédéraux.

Le tireur-volontaire devra s'acquitter de son droit d'engagement. Il n'aura pas d'indemnité mais recevra un ticket repas et sera remboursé de son droit d'engagement à la fin de l'épreuve.

➤ **Récompenses :**

Au minimum, les quatre premiers de chaque catégorie seront récompensés et, à l'occasion de cette compétition, des trophées seront mis en jeu pour chaque arme.

➤ **Modalités d'attribution des trophées René Queyroux et Roger Barbas**

Chaque trophée sera remis à la meilleure équipe de club composée du meilleur "V1", "V2" et "V3" ou "V4".

Pour effectuer ce classement par club, chaque tireur sera affecté d'un nombre de points égal à la place qu'il aura obtenue et pour chaque club on fera la somme des points obtenus par les meilleurs "V1", "V2" et "V3" ou "V4" de ce club. Le Trophée René Queyroux ou Roger Barbas sera remis au club dont l'équipe aura obtenu le moins de points.

En cas d'égalité, ce trophée sera remis au Club de l'équipe ayant le V3 ou V4 le mieux classé. Celui-ci sera définitivement acquis par le Club l'ayant remporté le plus de fois en 5 ans.

En cas d'égalité, au-delà de cette période, celui-ci sera définitivement acquis par le club l'ayant remporté le plus grand nombre de fois.

Nota : Un trophée ne pourra être attribué que si au moins deux clubs remplissent les conditions pour participer à l'attribution de celui-ci.

➤ **Modalités d'attribution des autres trophées :**

Dans chaque arme, un trophée sera remis au vainqueur "V1" ou "V2" ou « V3 » ou "V4" ayant le meilleur indice (TD-TR) sur le tableau d'élimination directe. En cas d'égalité on prendra le meilleur indice (TD/TR). Les trophées seront attribués définitivement au tireur l'ayant remporté le plus grand nombre de fois sur une période de 5 ans.

En cas d'égalité, au-delà de cette période, celui-ci sera définitivement acquis par le tireur l'ayant remporté le plus grand nombre de fois.

➤ **Trophées mis en jeu :**

A l'Épée

Chez les hommes, le troisième trophée René QUEYROUX est mis en jeu pour la troisième année.

Chez les dames, le troisième trophée Roger BARBAS est mis en jeu pour la troisième année.

Au Fleuret

Chez les hommes, le deuxième trophée Guy CAMILLERI est mis en jeu pour la quatrième année.

Chez les dames, le second trophée Pierre PETRIER est mis en jeu pour la sixième année

Au Sabre

Chez les hommes, le deuxième trophée Bernard MOREL est mis en jeu pour la première année.

Chez les dames, le second trophée Jean LAROYENNE est mis en jeu pour la cinquième année.

➤ **Directoire Technique :**

Un directoire technique composé de trois membres sera désigné au début de la compétition conformément au règlement fédéral et sera chargé de trancher tout litige ou contestation émis pendant le déroulement de l'épreuve.

➤ **Responsabilité :**

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte et/ou de vol de matériel, équipements, valeurs appartenant aux tireurs ou aux accompagnateurs.

➤ **Stands :**

Différents stands seront présents dont le stand Escrime Diffusion et le stand "Domaine STRIFFLING "

➤ **Buvette :**

Une buvette fonctionnera tout au long du week-end.

➤ **Mâchon :**

A la fin de chacune des deux journées et après la remise des récompenses, un mâchon sera offert aux tireurs, accompagnateurs, invités et bénévoles pour les remercier de leur participation.

➤ **Repas " Challenge Queyroux " :**

Le samedi soir, notre partenaire " **Le Petit Port** " à Fareins, vous propose un repas à un tarif compétitif. Pour participer à ce repas et connaître les modalités d'inscription, vous connecter sur le site du Challenge René Queyroux.

[Réservation repas](#)

Clôture des inscriptions jeudi 19 mai



➤ **Navettes :**

Des navettes entre les hôtels, la gare et le lieu de la compétition pourront être envisagées par les organisateurs en fonction du nombre de tireurs venant en train et souhaitant bénéficier d'une navette.

[Réservation navette](#)

Aucune navette n'est envisagée le vendredi soir

➤ Hébergement :

Pour ceux qui le souhaiteraient, possibilités d'hébergement dans l'Ain à proximité de FAREINS

E - [Hôtel Kyriad Villefranche sur Saône](#)

146, Rue de la sous-préfecture

69400 Villefranche-sur-Saône

Contact : villefranchesursaone@kyriad.fr

Tél : (+33) 04 74 62 01 04



4.8 km

B - [Hôtel Campanile Villefranche sur Saône](#)

210, Rue Georges Mangin

69400 Villefranche-sur-Saône

Contact : villefranchesursaone@campanile.fr

Tél : (+33) 04 74 68 07 58

3.4 km

C - [Hôtel Ibis Lyon Villefranche sur Saône](#)

94, Allée de Riottier

69400 Villefranche-sur-Saône

Tél : (+33) 04 74 68 22 23

4.6 km

[Hôtel F1 Villefranche sur Saône](#)

465, Avenue Théodore Braun

69400 Villefranche-sur-Saône

Contact : H2533@accor.com

Tél : (+33) 08 91 70 54 26

4.2 km

D - [Hôtel Balladins Villefranche sur Saône](#)

365, Avenue Théodore Braun

69400 Villefranche-sur-Saône

Tél : (+33) 04 74 62 89 13

4.3 km

G - [Hotel Ibis Budget Lyon Villefranche sur Saône](#)

163, allée de Riottier – le péage – Limas

69400 Villefranche-sur-Saône

Tél : (+33) 08 92 68 31 82

4.9 km

➤ **Plan de situation et informations sur [Fareins](#) :**

Pour accéder au Site Internet de l'hôtel de votre choix cliquer sur son nom

